

THERMOMÈTRE

Maux et remèdes : les maires diagnostiquent leur cœur urbain

Par [Sibylle Vincendon](#) — 28 mars 2018 à 20:37



Dans le centre-ville de Montélimar. Avec 21,5% de boutiques sans locataire, la ville figure à la quatrième place des villes les plus touchées par la vacance commerciale. Photos David Richard. Transit

A l'invitation de l'association Centre-ville en mouvement, 221 maires de cités de plus de 10 000 habitants ont rempli un «carnet de santé» de leurs quartiers centraux. Comment ça va ? Moyen.

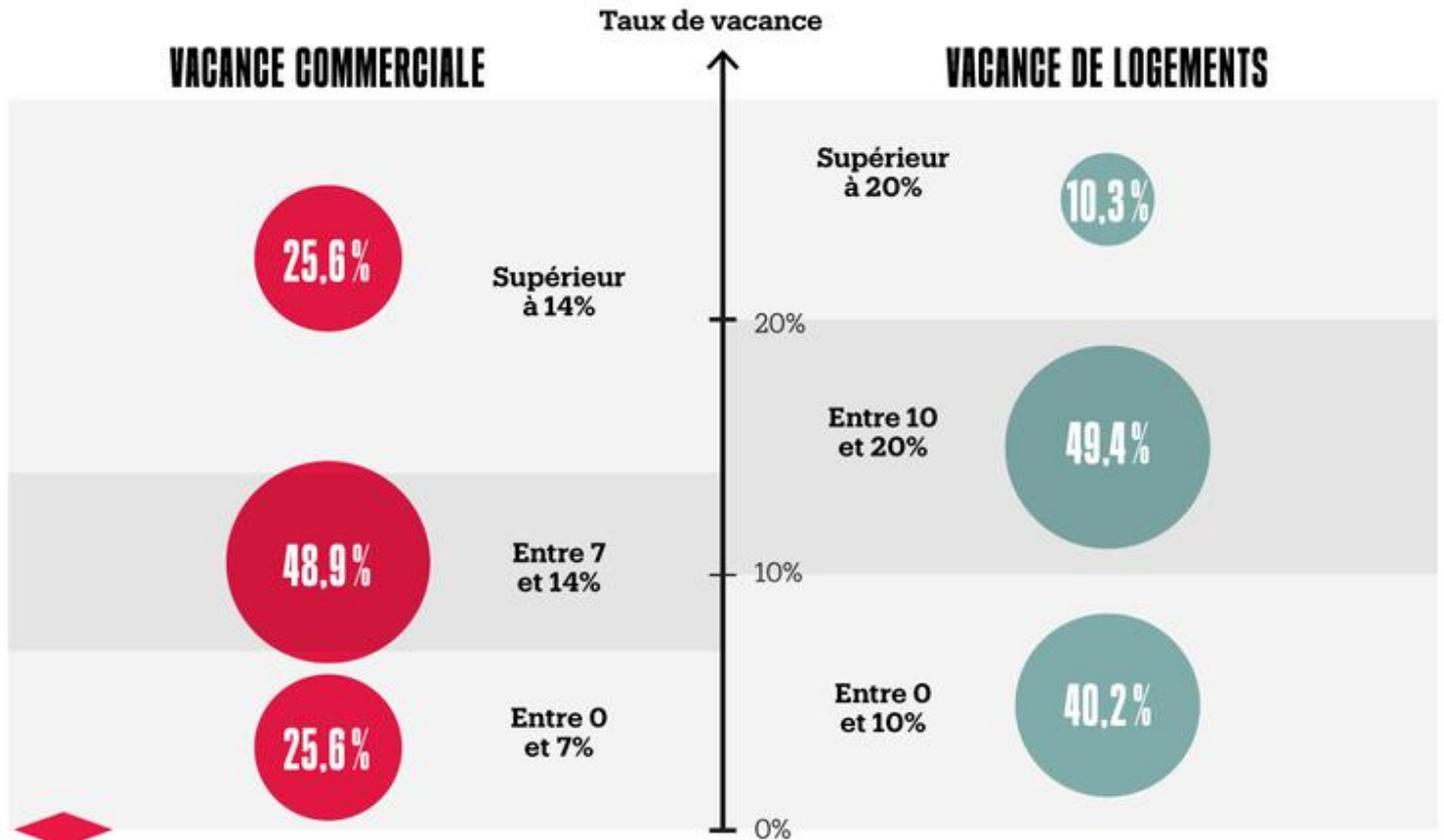
C'est une curieuse enquête. Pour savoir comment les maires de communes petites et moyennes jugent l'état du centre de leur cité, l'association Centre-ville en mouvement leur a adressé il y a deux semaines un «*carnet de santé*», petit livret du format de celui des enfants contenant une vingtaine de questions. Ce mercredi, Patrick Vignal, député LREM de l'Hérault et président de l'association, présentait les résultats du dépouillement des carnets. «*Pour la première fois, a-t-il dit, nous avons un gouvernement qui commence à être courageux.*» Comprendre que le ministre de la Cohésion territoriale, Jacques Mézard, commence à accepter l'idée qu'il faille bloquer certaines extensions des grandes surfaces de périphérie.

Constat morose

En lisant les réponses des élus aux questions du carnet, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont lucides. En quinze jours, sont arrivées 221 réponses venant de villes de plus de 10 000 habitants et 1 152 de communes en comportant moins de 10 000. Certaines questions étaient délicates. Quand on demande aux maires si le centre de leur ville est «*animé*», un tiers assument de répondre qu'il l'est «*peu*». De la même manière, 80% des répondants reconnaissent que «*de plus en plus de professions de santé quittent le centre*».

Dans le constat morose, leurs réponses confirment que quand les logements se vident, les magasins aussi car les clients disparaissent. En France, le taux moyen de vacance des commerces est de 12%. Un quart de ceux qui ont répondu au «*carnet de santé*» déclarent qu'ils décomptent plus 14% de boutiques vides. Sachant que le phénomène s'est accéléré ces dernières années, les chiffres peuvent être beaucoup plus importants au cas par cas. De la même manière, il est assez alarmant que près de la moitié des élus interrogés admettent que leur centre-ville comporte 10 à 20% de logements vides.

Taux de vacance dans les villes de plus de 10 000 habitants



Services publics

Que faire alors ? Les deux tiers des maires ont piétonnisé leurs rues, au moins en partie et pourtant, 43% estiment que cela ne renforce pas l'attractivité du cœur de ville. Ils ne sont pas d'accord non plus sur l'idée d'utiliser l'arme fiscale pour corriger le tir : égalité entre ceux qui sont pour la création de taxes et ceux qui sont contre.

En revanche, l'unanimité se fait autour de l'idée de conserver les services publics dans le centre-ville. Et ils sont également huit sur dix à approuver un moratoire d'un an sur les extensions commerciales de périphérie.

Sibylle Vincendon

http://www.liberation.fr/france/2018/03/28/maux-et-remedes-les-maires-diagnostiquent-leur-coeur-urbain_1639573



Alertes emails



Newsletter

Que recherchez vous ?



Bientôt un diplôme de manager/développeur de centre-ville

Par **Sophie MENSOR** - Le 29 / 03 / 2018
Suivre sur Twitter



L'association d'élus et de parlementaires Centre-Ville en mouvement avance, elle aussi, des propositions pour redynamiser les coeurs de villes. Parmi elles, la mise en place d'un diplôme de manager/développeur de centre-ville.

Revitaliser les centres-villes est aujourd'hui une priorité. Après l'annonce des 222 villes retenues pour bénéficier du plan Action Coeur de Ville, l'association d'élus et de parlementaires **Centre-Ville en mouvement**, qui s'est félicitée de ce plan, formule à son tour quelques propositions pour redynamiser ces zones.

« *Nous avons demandé un moratoire sur l'extension des zones commerciales en périphérie, nous avons été entendu* », déclare Patrick Vignal, le président de l'association au Salon Franchise Expo. Il souhaite également une réflexion nouvelle sur le rôle des CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial).

Des leviers pour le logement

Pour l'association, il ne s'agit pas uniquement de remettre du commerce pour revitaliser les centres-villes mais de mettre en place un ensemble de mesures, concernant notamment le logement. Elle souhaite, dans ce cadre, un assouplissement des règles des Bâtiments de France dans les coeurs de ville. Elle demande aussi **plus de souplesse de la part des bailleurs sociaux et privés et un renforcement des unions commerciales.**

Centre-Ville en Mouvement travaille à la mise en place d'un **diplôme de manager/développeur de centre-ville**. Ces cursus étant en cours de finalisation auprès de deux IAE. « *Ce diplôme englobera plusieurs disciplines indispensables à la cohérence d'un territoire : urbanisme, fiscalité et sociologie* », commente Patrick Vignal.

L'association soutient également l'idée avancée par le député Laurent GrandGuillaume de créer « *un territoire zéro chômage longue durée* ».

Un « carnet de santé » pour les maires

Parmi les outils mis en place : la création d'un **Observatoire de la gestion de centre-ville**, qui vient compléter les trois autres observatoires créées en 2015 : l'Observatoire national du commerce et de l'Artisanat, celui dédié à l'environnement et à la vie urbaine, et celui consacré à la mobilité et à l'énergie.

Par ailleurs, pour sonder le pouls des maires, un questionnaire leur a été adressé pour mesurer l'état de santé de leurs coeurs de ville, intitulé « **Carnet de Santé** ».

Prochain rendez-vous pour Centre-Ville en Mouvement : **la 13^{ème} édition des Assises Nationales du Centre-Ville**, qui se tiendront à Metz les 6, 7 et 8 juin prochain, et qui seront également les premières Assises Européennes du Centre-Ville. L'occasion d'échanger les bonnes pratiques...

<https://www.cession-commerce.com/actus/breves/bientot-un-diplome-de-manager-developpeur-de-centre-ville-2120.html>



DÉSERTIFICATION

Moratoire sur les centres commerciaux : l'association Centre-ville en mouvement délivre un bon point

Publié le 29/03/2018 • Par [Sophie Le Renard](#) • dans : [France](#)



Rue du centre-ville de Narbonne, dans l'Aude. [Wikimedia Commons / cc by Henri Sivonen from Helsinki, Finland](#)

L'association d'élus locaux Centre-Ville en mouvement vient de présenter les premiers résultats d'une étude qui recueillent l'état de santé zones commerçantes en coeur de ville. L'occasion également d'avancer des propositions et de réagir au projet de moratoire sur les centres commerciaux portée par le gouvernement.

«Pour la première fois nous avons un gouvernement qui commence à être courageux» a déclaré Patrick Vignal, député de l'Hérault (LREM) et Président de Centre-Ville en mouvement. Cette association d'élus locaux a tenu une conférence de presse le 28 mars dernier lors de la 9ème Journée de Management de centre-ville qu'elle organisait au Salon Franchise Expo.

Le parlementaire a profité de l'occasion pour se féliciter des « choix encourageants » suite à l'annonce des 222 villes qui bénéficieront du plan

Action cœur de ville de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires. L'idée d'un moratoire sur l'extension des zones commerciales en périphérie des villes, portée par l'association, semble cheminer. Le plan gouvernemental prévoit ainsi cette possibilité au niveau local, conditionnée toutefois à la décision des préfets.

Des centres-villes très peu animés...

Cette conférence était également l'occasion de dévoiler les premiers résultats d'un questionnaire, envoyé sous forme d'un « carnet de santé » coloré. Objectif ? Proposer à tous les maires de mesurer l'état de santé de leurs centres-villes. Les collectivités se sont prêtées au jeu avec 221 réponses pour les villes de plus de 10 000 habitants et 1 152 retours pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Et le constat est édifiant. Un tiers des maires qui ont répondu considèrent que leur cœur de ville est « peu voire très peu » animé tandis qu'un quart indique un taux de vacance commerciale de plus 14% alors que le taux moyen des commerces vides est de 12%.

Selon l'association, ceux-ci peuvent être néanmoins beaucoup plus nombreux dans certains cas. Les élus considèrent à 80% que «de plus en plus de professions de santé et libérales quittent le centre.» Une majorité des maires déclarent également un taux de logement vacants en centre-ville de 10 à 20 %.

... Mais tout n'est pas noir

Le « carnet de santé » proposait aussi aux maires de donner leur point de vue sur des solutions. La piétonisation des rues a beau être adoptée par deux tiers des villes, 43 % des maires ne considèrent pas que cela soit un outils pertinent pour l'attractivité de leur centre. La création d'une agence d'ingénierie dédiée à ces problématiques, d'une fiscalité assouplie et incitative ou la mise en place d'un moratoire sont d'autres remèdes approuvés par les maires et aussi portés par Centre-ville en mouvement.

Face à cette morosité, Patrick Vignal voit néanmoins des signes positifs. « Les enseignes en périphérie perdent des parts de marché mais les personnes âgées commencent à revenir vivre en centre-ville et elles auront besoin de services notamment en matière de santé » Ainsi, l'association souhaite mettre en place des incitations fiscales sur douze ans pour que les professions médicales, de justice et les artisans s'y installent. « Nous prônons une fiscalité allégée et plus juste. » dit avec conviction l'élue de la majorité présidentielle.

Enfin, l'association travaille à la création d'un nouveau cursus universitaire pour de futurs managers de centre-ville. Ce cycle de formation serait centré sur les enjeux, solutions et méthodes pour la revitalisation des coeurs urbains.

<http://www.lagazettedescommunes.com/557551/moratoire-sur-les-centres-commerciaux-lassociation-centre-ville-en-mouvement-delivre-un-bon-point/>

Stationnement : 62 % des maires de villes de plus de 10 000 habitants en faveur de la gratuité

Paris - Publié le jeudi 29 mars 2018 à 11 h 12 - Actualité n° 116582

« 62 % des maires de villes de plus de 10 000 habitants sont pour la gratuité totale ou limitée dans le temps du stationnement, indispensable à l'activité des centres-villes », indique Patrick Vignal, député de l'Hérault (LREM) et président de l'association Centre-Ville en Mouvement, lors de la 9^e journée nationale du management et développement des centres-villes, à Paris le 28/03/2018. Parmi les 62 %, 54 % sont en faveur d'une gratuité limitée dans le temps et 8 % pour une gratuité totale. 16,1 % se disent favorables à un stationnement payant courte durée et 8 % à la création de parkings relais.

Centre-Ville en Mouvement a par ailleurs présenté les réponses aux 20 questions de l'enquête « carnet de santé de votre ville » lancée début mars 2018, sur la base de 221 retours de maires de villes de plus de 10 000 habitants et de 1 152 retours de maires de villes de moins de 10 000 habitants.

L'association a aussi lancé le 4^e observatoire de la gestion de Centre-Ville.

Elle souhaite la création d'un cursus de formation de manager et développeur de centre-ville pour la rentrée universitaire 2018.



« carnet de santé de votre ville » : les réponses des maires

- **Animation (tous les maires) :**
- 31,5 % : peu animé
- 59,6 % : animé
- 9 % : très animé.
- **Marchés (villes de plus de 10 000)**
- 68,9 % : plusieurs fois par semaine
- 28,9 % une fois par semaine
- 2,2 % : non
- **Taux de vacance commerciale (villes de plus de 10 000) :**
- 48,9 % : entre 7 et 14 %
- 25,6 % ont un taux de vacance commerciale inférieur à 7 %
- 25,6 % ont un taux supérieur à 14 %.
- **Taux de vacance de logements :**
- 10,3 % : supérieur à 20 %,

- 49,4 % : entre 10 et 20 %
- 40,2 % : inférieur à 10 % en centre-ville.
- **Piétonnisation (villes de plus de 10 000) :**
- 7 maires sur 10 : au moins une rue piétonne dans son centre-ville
- 48,9 % : partiellement dans le centre
- 12,2 % : la rue commerçante
- 10 % : toute la zone centre
- 28,9 % : pas du tout de zone piétonne en centre-ville.
- **Services publics ayant quitté le centre-ville :** s'agissant d'une question ouverte les chiffres ne sont pas communiqués directement mais l'enquête indique « on retrouve souvent les hôpitaux. Sur la moitié du territoire les chambres consulaires ont quitté le centre-ville pour s'implanter en périphérie. On retrouve aussi régulièrement Pôle emploi ».
- **Professions libérales et de santé :**
- 80 % des maires considèrent qu'il y a de plus en plus de professions de santé et de professions libérales qui quittent le centre-ville
- **Utilisation actuelle ou prévue d'un outil fiscal pour dynamiser son centre-ville - par exemple une taxe sur les friches commerciales - (villes de plus de 10 000) :**
- 51,1 % : non
- 48,9 % : oui
- **Piétonniser pour l'attractivité du centre-ville (villes de plus de 10 000) :**
- 43,2 % : oui
- 43,2 % : non
- **Adapter la politique de stationnement (villes de plus de 10 000) :**
- 54 % : pour une gratuité limitée dans le temps
- 8 % : pour une gratuité totale
- 16,1 % : favorables à un stationnement payant courte durée
- 8 % : favorables à la création de parkings relais.
- **Repenser le fonctionnement des CDAC et CNAC :**
- 88,2 % : oui
- **Conserver les services publics en centre-ville :**
- 98,9 % : oui
- **Soutenir la création d'une agence d'ingénierie et d'expertise dédiée aux centres-villes :**
- 85,1 % : oui
- **Créer une fiscalité adaptée et incitative (villes de plus de 10 000) :** les chiffres ne sont pas communiqués et l'étude constate que « les maires de villes de plus de 10 000 habitants sont favorables à une fiscalité assouplie notamment pour le commerce et l'artisanat, les professions libérales, les bailleurs sociaux et les primo-accédants ».
- **Imposer des normes environnementales et esthétiques aux opérateurs immobiliers situés en centre-ville (villes de plus de 10 000) :**
- 89,8 % : oui
- 10,2 % : non.
- **Mettre en place un moratoire d'un an sur les projets de création et d'extension de surfaces commerciales :**
- **72,6 % : oui**
- 16,7 % : non.

Cette dernière revendication portée par Centre-ville en Mouvement est partiellement satisfaite par le Gouvernement selon Patrick Vignal, à travers la possibilité donnée au préfet de geler les dossiers en cours d'examen en CDAC dans le cas d'un constat de dévitalisation des centres-villes sur la base du taux de vacance, de chômage et de l'habitat.

Un 4^e observatoire de la gestion des centre-villes

Après le lancement en 2015 de trois centre-villes nationaux, Centre-Ville en Mouvement annonce le 28/03/2018 la création d'un 4^e observatoire dédié à la gestion de centre-ville.

« Cette création fait suite au développement de la délégation nationale au management de centre-ville et viendra en appui au réseau des centres-villes durables et de l'innovation ».

L'observatoire vise à regrouper un grand nombre de managers, développeurs, experts du centre-ville afin de les aider dans leurs missions en mettant à leur disposition des outils concrets de réflexion et des bases de données chiffrées.

Un cursus universitaire de manager et développeur des centres-villes à l'étude

« Le manager de centre-ville à un rôle de développeur. Il est à la fois un aménageur, un urbaniste et un fiscaliste » déclare Patrick Vignal.

Centre-Ville en Mouvement envisage de créer un cursus universitaire spécifiquement dédié au métier de manager et développeur de centre-ville pour la rentrée 2018. Il s'agira d'un cycle de formation de spécialisation diplômant pour des étudiants en fin d'études, centré sur les enjeux, solutions et méthodes pour le centre-ville (commerce, urbanisme, habitat, mobilité, sécurité...).

Centre-ville en Mouvement

 • Association

- Mission : fédérer l'ensemble des acteurs liés à l'activité des centres-villes en terme de transport, commerce, urbanisme, emploi et environnement.
- Président : Patrick Vignal, député de l'Hérault.
- Président délégué : Philippe Laurent, maire de Sceaux, représentant de l'AMF.
- Vice-présidents : Bernard Reynes, député-maire de Châteaurenard ; Arnaud Robinet, maire de Reims.
- Directeur : Pierre Creuzet
- Tél. : 01 47 21 50 40
- [Contact](#)

Centre-ville en Mouvement
39 ter, avenue Lénine
92000 Nanterre - FRANCE

vCard | meCard | .vcf
[↓ VCARD](#)

Fiche n° 6286, créée le 19/01/18 à 18:48 - M à J le 19/01/18 à 19:06

<https://cities.newstank.fr/fr/reco/view/46/116582/67/5abe3909b1ab8/stationnement-62-maires-villes-plus-10000-habitants-faveur-gratuite.html>

